

Élections municipales 9 et 16 Mars 2008

15^e

RENOUVELLEMENT
& PROXIMITÉ À DROITE



La mairie à votre service

Dominique Baud

Conseiller de Paris, élue du 15ème

candidate à la **Mairie du 15ème**



L'élection municipale est l'occasion de faire le recensement et le bilan du fonctionnement des structures existantes au service des habitants du 15^{ème} arrondissement.

Conseiller de Paris et élue du 15^{ème} depuis sept ans, je fais le constat suivant : les habitants ne connaissent ni leur Maire, ni leur Mairie, et cette dernière n'est plus adaptée à leurs souhaits et à leur mode de vie.

La volonté des cadres et des employés de Mairie à apporter des solutions est bien réelle, soyez en certains. Mais les services de la Mairie doivent fonctionner en relation directe avec l'ensemble des élus.

Vos 51 élus, ce sont 51 opportunités d'être à votre écoute et à votre service sur le terrain.

Votre Mairie et ses équipes, sont une structure qui ne demande qu'à devenir performante pour être au cœur de vos préoccupations.

Je vous propose, avec l'équipe que j'ai constituée, de redéfinir le rôle de votre Mairie afin qu'elle soit tournée vers vous et à votre service. Notre arrondissement est le plus grand et le plus peuplé de Paris, la Mairie du 15^{ème} doit être davantage autonome dans ses choix et ses actions afin d'être au plus près de vos exigences.

Votre Mairie à votre écoute : les élus cosigneront notre charte qui prévoit une permanence effective et régulière.

Votre Mairie en action : des responsables techniques seront nommés pour faire le lien entre les élus et les services.

Votre Mairie sans attendre : une annexe de la Mairie sera créée dans le sud de notre arrondissement pour désengorger les guichets actuels, réduire vos déplacements et faciliter votre gestion du temps.

Votre Mairie accueillante : l'accueil des nouveaux mariés, des nouveaux parents, des nouveaux électeurs et des nouveaux arrivants dans l'arrondissement se fera de façon régulière et conviviale par le Maire et l'ensemble des élus.

Votre Mairie, maillon de lien social : une communication moderne et régulière sera proposée pour permettre une information accessible à tous.

Votre Mairie contre l'isolement : des évènements locaux seront créés en partenariat avec les Conseils de quartier, les commerçants et les associations.

Votre Mairie, facteur de démocratie : les conseils de quartier, véritables atouts de démocratie locale doivent être mieux connus, plus écoutés et plus représentatifs de la population et autonomes dans leur fonctionnement.

Pour toutes ces raisons...

J'ai décidé de conduire la liste « Renouveau et proximité à droite » aux prochaines élections municipales, dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.

Mais pourquoi une liste indépendante ?

- > Parce qu'un renouvellement politique est vraiment nécessaire.
- > Parce qu'une liste indépendante et locale a un vrai programme à vous proposer.
- > Parce que mon assiduité pendant sept ans au Conseil de Paris et mon énergie à défendre les dossiers m'ont permis de prouver ma compétence, ma crédibilité, ma connaissance du terrain et ma détermination auprès de l'exécutif parisien.
- > Parce que j'ai été exclue de l'U.M.P. pour m'être opposée au parachutage de candidat officiel aux dernières élections législatives et avoir maintenu ma candidature.

J'habite le 15^{ème} depuis plus de 20 ans, je suis mère de famille, cadre dans un grand groupe d'assurances, présidente d'associations.

Je veux rendre notre Mairie et notre arrondissement plus dynamiques, plus accueillants, plus adaptés aux besoins et aspirations des familles d'aujourd'hui et de l'ensemble de nos concitoyens.

Une nouvelle équipe,
Une nouvelle Mairie...

Et le 15^{ème} au cœur de nos préoccupations et de nos propositions.

Et si on faisait un bout de chemin ensemble

Dominique Baud



Garder les familles à Paris, c'est s'adapter à leurs contraintes. Il est urgent d'élargir l'amplitude horaire des crèches municipales.

Si le droit de grève n'est pas contestable, pouvoir travailler est aussi un droit ! À chaque mouvement de grève annoncé, il faudra instaurer, par quartier, des **établissements de permanence** pour les familles (crèches et écoles) dont le fonctionnement serait assuré par des professionnels non grévistes.

Simplifier la vie des familles, c'est **les aider à gérer leur temps**.

Comment ? En regroupant systématiquement les familles sur un même groupe scolaire, en prévoyant un accueil dans les écoles dès 8 heures, en systématisant les études surveillées le soir, même au collège, en instaurant, après la classe, un service de minibus, qui conduirait les enfants de l'école aux structures culturelles ou sportives, réduisant ainsi la contrainte du « **parent-taxi** ».

“ ÉLARGIR L'AMPLITUDE HORAIRE DES CRÈCHES MUNICIPALES ”

Garder les familles à Paris, c'est aussi les aider, en supprimant **le plafond de la carte « Paris Pass Famille »** pour les familles les plus modestes (moins de 4.000 euros de revenus mensuels) et pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) et d'en réévaluer le montant.

Garder les familles à Paris, c'est aussi leur **proposer une offre qualitative** en professionnalisant les assistantes familiales à domicile, en octroyant de grands logements aux assistantes maternelles et en multipliant les partenariats avec la ville et l'entreprise.

Les haltes garderie et les jardins d'enfants sont tout aussi nécessaires pour accueillir les enfants avant leur scolarisation y compris ceux dont **les parents ont fait le choix de ne pas exercer une activité professionnelle**.

Etre animateur dans une école est un vrai métier. Il faut donc lui assurer formation et qualification. Ainsi, l'encadrement des enfants en sera amélioré de même que la **qualité des centres de loisirs** avec une plus grande diversité des activités et des sorties culturelles.

Parce que le rôle des **associations de parents d'élèves** est important pour les familles, les enfants et l'école, il faut les aider localement.

Les relations intergénérationnelles doivent être favorisées. L'**implication des retraités** dans la vie de la cité peut y contribuer (aide aux devoirs, gardes d'enfants, ateliers de lecture...).

Pour les retraités, de nombreuses structures existent, mais elles sont méconnues. Il faut les **recenser et communiquer les informations** afin qu'ils puissent y être accueillis et participer aux activités proposées.

Parce que chacun malgré son handicap, doit être autonome dans la ville, il est nécessaire de donner une **priorité à l'accessibilité** à toutes les structures.

Parce que l'intégration dans les écoles et dans les crèches des enfants handicapés est insuffisante, il faut **augmenter le nombre des assistantes de vie en milieu scolaire**, en valoriser le rôle et en améliorer le statut.

La difficulté à se loger oblige à une occupation rigoureuse des logements vides du parc social. Un **recensement de tous les logements sociaux vides** est nécessaire et ce sera une **priorité pour notre équipe**.

L'environnement des logements sociaux et un meilleur respect des lieux sont indispensables. Cela passera par l'obligation d'un **entretien permanent des bâtiments** (ascenseurs, chauffage, sanitaires), la mise en place d'une cellule d'intervention d'urgence auprès de la mairie d'arrondissement et la création d'un poste de référent dans chaque grand ensemble immobilier.

“ UNE MESURE FISCALE ”

L'insalubrité de certains logements est un **vrai fléau sanitaire et social**. Le strict respect de la réglementation en vigueur devra être imposé aux récalcitrants, publics ou privés. Il faut avoir la volonté politique de faire appliquer la loi.

Parce que les familles doivent pouvoir continuer à résider à Paris si elles le souhaitent, il faut leur permettre de **pouvoir garder leur logement**. Au niveau municipal, une mesure fiscale liée à la diminution importante de la taxe d'habitation ou des impôts fonciers le permettra efficacement.

15^e Le 15ème, pôle économique

Le **commerce de proximité** est un facteur essentiel de lien social. Pour autant les difficultés sont réelles et les charges administratives trop contraignantes. Il faut créer un guichet unique sous la responsabilité d'un **animateur municipal chargé de fédérer les associations de commerçants** et d'organiser des actions locales.

Les entreprises sont sources d'emploi, tant pour les jeunes que pour les seniors. La Mairie doit être partenaire et organiser un **forum annuel des entreprises** pour fédérer l'offre et la demande en relation avec les organismes de recrutement privés et publics, les conseillers d'orientation et les associations liées à l'aide à l'emploi ou à la création d'entreprise.

“ LA CRÉATION D'UN PÔLE DES MÉTIERS ”

Du fait de l'implantation des grandes chaînes de télévision dans le 15ème et à proximité, de nombreuses entreprises de l'audiovisuel se sont installées dans notre arrondissement. Nous proposons la création d'un pôle des métiers de l'audiovisuel pour **favoriser l'implantation de nouvelles entreprises** et de centres de formation pour l'apprentissage des nouvelles technologies (informatique, internet, multimédia).

15^e Culture, loisirs, sport et santé

Le temps est ce qui nous manque le plus à Paris, et il ne faut pas que ce soit au détriment de la culture ou du sport. Il faut donc généraliser une plus **grande amplitude des horaires** des bibliothèques, musées, piscines et gymnases.

Les nouvelles technologies de communication doivent être accessibles à tous. Nous proposons la création de cyber centres, ouverts à tous, sur une large plage horaire, offrant des modules d'initiation et de perfectionnement, et favorisant les échanges inter générations. Un **partenariat public-privé** en permettrait le libre accès aux habitants de l'arrondissement.

La promesse d'un **deuxième conservatoire** dans le sud de notre arrondissement date de deux mandatures. Elle doit maintenant devenir réalité, afin de répondre aux besoins des familles du plus grand arrondissement de Paris.

“ TOUTES LES GÉNÉRATIONS ”

L'école est le lieu par excellence pour s'instruire. La Mairie devra **soutenir régulièrement les propositions culturelles** des associations au profit des écoles et veiller à une meilleure utilisation des créneaux horaires des musées, des stades, des gymnases et des piscines par les écoles et les associations.

La santé et le sport sont étroitement liés. Toutes les générations aujourd'hui veulent pouvoir faire du sport facilement. C'est possible en créant un espace d'accueil au sein des gymnases pour informer des bienfaits du sport contre les accidents vasculaires et l'obésité et en transformant la coulée verte en y incluant un parcours de santé.

Il faudra aussi créer un **service des sports** en Mairie d'arrondissement avec un technicien proche du terrain et des associations (travaux, entretien, occupation des salles) et inciter à la réhabilitation des terrains disponibles en centres sportifs (Bir Hakeim ou Frémicourt).

15^e Propreté - Environnement

La Seine est un atout pour Paris et pour notre arrondissement : on devrait l'utiliser pour **évacuer les déchets** et en réaménager les quais pour la promenade.

L'eau est une denrée qui se raréfie et nous devons être vigilants. Il faut **recupérer les eaux de pluie** pour l'arrosage et interdire celui de la pelouse du tramway avec de l'eau potable.

Des **efforts sur la propreté** sont plébiscités par tous. Seule une meilleure répartition géographique des personnels qui valoriserait leur travail, conduirait à moins d'absentéisme et par conséquent à des rues régulièrement nettoyées.

“ LE PASSAGE DES ÉBOUEURS AUX HEURES DE POINTE ”

Le passage des éboueurs aux heures de pointe est unanimement vécu comme une gêne. Il faut reconsidérer les horaires et notamment celui du ramassage des poubelles des commerçants et des professions libérales.

Préserver l'environnement, c'est aussi la **prévention**, en instaurant notamment des ateliers d'éducation civique. Préserver l'environnement, c'est aussi la **sanction**, en obligeant ceux qui salissent ou créent des nuisances à des travaux d'intérêt général.

15^e Voirie - Circulation

La circulation des voitures à Paris doit être facilitée et cela passe par une meilleure offre de stationnement. C'est ainsi que les parcs de stationnement existants doivent être mieux signalés, que de **nouveaux parkings de proximité doivent être créés** et que le paiement doit être aménagé à la demi-heure pour inciter les véhicules à se garer en sous-sol.

Il faut aussi revoir l'emplacement des zones de livraison et y permettre le **stationnement la nuit et le week-end**.

Faire du **vélo à Paris ne doit plus être dangereux**. Il faut d'abord obliger les cyclistes à respecter le code de la route, ensuite relier les pistes cyclables les unes aux autres et enfin détruire les murets de séparation avec la chaussée pour éviter des accidents.

“ RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE ”

Le piéton est souvent la **victime des mauvais aménagements de voirie**. Il est important de vérifier l'aménagement des ronds points et d'assurer un entretien vigilant afin d'éviter les accidents (trous, socles des arbres, racines, éclairage public...). Un service municipal spécifique sera chargé des interventions d'urgence.

Parce que le lien social est important pour tous, la **création d'un système de minibus**, où handicapés et seniors pourraient être pris en charge par des agents municipaux pour les courses, activités sportives, culturelles ou administratives, s'impose.

15^e Sécurité

La sécurité dans notre arrondissement a besoin d'être améliorée, notamment dans certains quartiers plus sensibles qui nécessitent une **surveillance accrue** et un besoin d'intervention rapide. La taille de notre arrondissement rend nécessaire la **création de plusieurs antennes de police** de proximité.

Le **sentiment d'insécurité** touche plus particulièrement les personnes les plus vulnérables et donc souvent plus âgées. Notre devoir est de les rassurer en créant un système d'appel d'urgence.

“ SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE ”

La sécurité dans la rue relève aussi de l'instruction et de l'éducation. C'est pourquoi, les **initiations au respect de la rue**, à l'apprentissage du vélo et des rollers proposées par les inspecteurs de la Préfecture de police doivent être généralisées auprès des écoles maternelles et élémentaires.

La **sécurité des enfants** doit être une priorité : une surveillance aux abords de toutes les écoles de l'arrondissement doit être assurée, les ralentisseurs généralisés et l'entretien du marquage au sol assuré.

Les rassemblements sur les places en présence de **chiens dangereux** se multiplient. Il convient de veiller avant tout à la sécurité et à la tranquillité des riverains en les interdisant.

Les **nuisances sonores et olfactives** doivent être prises en compte. La Mairie d'arrondissement s'engage à assurer à ses concitoyens un strict respect des réglementations (qualité des revêtements de voirie, protection de l'environnement, gestion de l'héliport...).



15^e COMITÉ DE SOUTIEN À DOMINIQUE BAUD

Soutenez la candidature de Dominique Baud à l'élection municipale des 9 et 16 Mars 2008

Retournez ce bulletin 185 rue Saint Charles - 75015 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de Naissance :

Email : @ Téléphone :

J'apporte mon soutien financier à Dominique Baud et fais un don de :

15 € 25 € 30 € 50 € 60 € 80 € 100 €

Chèque à l'ordre de Mme L. Digonnet

Conformément à l'article 11 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 modifiée, seul notre mandataire financier, Mme L. Digonnet, est habilité à recueillir des dons dans les formes prévues par la loi et dans les limites précisées par celles-ci (article 11.4 de la même loi). Les versements donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du versement, dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du CGI).



- Avoir le courage de ses opinions et les défendre au quotidien.
- Respecter ses engagements et en rendre compte publiquement et régulièrement.
- Assurer une présence exemplaire aux assemblées.
- Tenir personnellement des permanences pendant son mandat, à l'écoute des préoccupations quotidiennes de ses concitoyens.
- Favoriser le débat démocratique en organisant des rencontres par thème et par quartier tout le long de son mandat.

ELECTIONS MUNICIPALES 9 et 16 mars 2008

Mode de scrutin

Le XVème arrondissement compte 51 élus dont 17 conseillers de Paris.

Dans le XVème arrondissement, lors des élections municipales des 9 et 16 mars 2008, **aucune liste ne pourra obtenir la majorité absolue au 1er tour de l'élection**, compte tenu du nombre de listes en présence.

Le 9 mars, lors du premier tour, les électeurs pourront donc choisir une liste et les candidats correspondant à leurs attentes.
Ce premier tour leur permettra de faire **un véritable choix**.

Le calcul des suffrages se fait sur le nombre des votants. D'où l'importance de voter dès le premier tour ou de donner une procuration.

La fusion des listes entre les deux tours de l'élection permettra **une meilleure représentation locale** et un réel renouvellement plutôt que de se retrouver toujours avec les mêmes candidats désignés par les partis politiques.

ATTENTION :

**Le 9 mars 2008, 1er tour des élections municipales est aussi le dernier jour des vacances scolaires de Paris.
N'hésitez pas à donner une procuration.**

Pasteur, Necker, le tramway, la médiathèque, autant de grands chantiers qui ont marqué cette mandature et parfois divisé la Mairie du 15ème arrondissement. Mais, ce n'est rien au regard du chantier de **Beaugrenelle**.

Convaincue dès le début de son intérêt et des retombées économiques pour l'arrondissement, **j'ai soutenu et voté pour ce projet.**

Le vote négatif de la majorité des élus de droite du XVème arrondissement dicté par l'idéologie n'a contribué qu'à en retarder la réalisation bien qu'ils s'en défendent aujourd'hui.

Le Maire que vous élirez demain doit mériter votre confiance.



Permanence :

Téléphone : 01 45 54 82 19

185 rue Saint Charles - 75015 Paris

Email : dominiquebaud@gmail.com

Blog : <http://dominiquebaud.hautelfort.com>

Site Web : <http://www.dominiquebaud.fr>